

5.1

Sybille Große

Standardisation et *Sprachkritik* en français

Traduction : Simon Abel/Paul Chibret

Abstract. Le présent article analyse le rapport entre standardisation et *Sprachkritik* en français. Celui-ci est particulièrement intéressant à cause des tendances rétrospectives générales et en raison de la pertinence de la question de prestige du français. Les observations historiques montrent comment la standardisation du français depuis le 15^e siècle jusqu'à la deuxième moitié du 20^e siècle s'est développée, en se focalisant surtout sur le rôle de l'Île-de-France. L'article se concentre sur le 17^e et 18^e siècle, au cours desquelles le bon usage à la cour était prépondérant. Les explications concernant le temps présent portent sur les domaines du lexique, de l'orthographe et de la grammaire. L'article énonce les acteurs ainsi que les moyens de la réalisation des processus de standardisation, tant pour les analyses diachroniques que synchroniques.

Keywords

francien, norme linguistique, bon usage, patois, pluricentrisme, chroniques linguistiques

Présentation générale

Deux raisons expliquent que la standardisation soit une notion importante de l'analyse de la *Sprachkritik* en France : Le caractère rétrospectif de toute forme de codification linguistique d'une part (cf. Haugen 1966) et, d'autre part, la distinction sociale et le grand prestige conférés en France à l'acquisition du standard et à l'usage conforme au standard (Bourdieu).

La standardisation s'accompagne du nivellement de la variation linguistique ce qui entraîne, dans la discussion sur les différents standards en France, le fait que des variantes non-standard ont été au fil du temps dévalorisées et le sont encore à l'heure actuelle, leur usage étant stigmatisé (*purisme* et *prescription*).

Dans une perspective historique

Par contraste avec l'allemand et l'italien, ce sont avant tout les débuts de la standardisation de la langue française qui nourrissent les controverses en linguistique historique (Lodge 2008 : 367). Pour les processus de standardisation, la situation locale et sociale des locuteurs du standard – conçu comme état idéal de la langue – est particulièrement importante. En dépit du vers de François Villon, qui, dans sa *Ballade des femmes de Paris* dans le *Grant testament* (1461) trouve qu'« il n'est bon bec que de Paris », la question de savoir quel rôle ont joué la région parisienne et l'Île-de-France dans la standardisation du français à partir du 12^e siècle reste un sujet controversé dans le milieu scientifique. Quoique les néo-grammairiens postulent explicitement pour la région de l'Île-de-France l'existence d'un dialecte propre (*francien*) qui aurait le statut de norme linguistique (Lodge 2008 : 368), leurs successeurs penchent plutôt pour une koinè, incluant différentes variétés dialectales. Les sources étant lacunaires avant 1300, il est difficile de juger de la pertinence de ces hypothèses, au point que le francien demeure une construction de toutes pièces. Au 14^e siècle au plus tard, on parvient à reconnaître les traits du français parisien dans des textes rédigés à l'extérieur de Paris et de l'Île-de-France, ce que l'on peut interpréter comme un indice de la propagation accrue de cette variété (Lodge 1997 : 170).

Comme c'est le cas pour la hiérarchisation régionale de la norme française, l'assimilation sociale de la norme du français n'est pas non plus sans équivoque. Depuis le 15^e siècle, la cour, le roi, le palais et les bourgeois se disputent le prestige de l'usage conforme à la norme, tout en se démarquant de celui du peuple. Après avoir analysé les sources historiques, on est amené à constater que déjà au 16^e siècle et à l'époque de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) la plupart des textes administratifs étaient rédigés dans la variété qu'utilisait le roi (Lodge 1997 : 174).

Au cours du processus d'élaboration (selon la terminologie de Haugen), qui accompagne nécessairement tout processus de standardisation, le français parisien, c'est-à-dire le français du roi et de la cour s'est progressivement imposé face au latin et aux langues d'oc, ce qui met fin, dans un premier temps, à la situation de diglossie (Lodge 2013 : 253–254). L'évolution esquissée se voit favorisée par la promulgation de différents décrets linguistiques aux 15^e et 16^e siècles. Or, contrairement au latin, la norme du

français n'est encore enseignée nulle part à cette époque (Lodge 1997 : 201), et par conséquent elle ne dispose pas d'une codification comparable à celle du latin. Dans les écrits imprimés, on peut cependant constater depuis la moitié du 16^e siècle des tendances d'homogénéisation (Rey/Duval/Siouffi 2007 : 557–563).

Grâce au soutien royal, qui favorise la codification, la standardisation s'accroît aux 17^e et 18^e siècles. Les efforts de standardisation concernent avant tout la codification du lexique, un domaine bien circonscrit depuis la fondation de l'*Académie française* (1635). C'est Claude Favre de Vaugelas qui, dans ses *Remarques* (1647), pose comme norme du français l'usage de la cour royale qu'il considère comme le *bon usage* et qu'il convient d'imiter, à la différence du mauvais usage qu'il faut éviter. Aux 17^e et 18^e siècles, la notion de *clarté* linguistique émerge dans les discussions sur la norme du français. C'est par épuration des variantes linguistiques « inutiles » que la langue pourrait atteindre cet état idéal (Lodge 1997 : 244).

Dans la discussion sur la standardisation linguistique en France et sur toutes les formes de la *Sprachkritik* qui en résultent, il ne faut pas négliger le fait qu'aux 17^e et 18^e siècles les locuteurs des patois français (variétés régionales) ne possédaient que de faibles connaissances de la variété standard. La rédaction de manuels, à l'aide desquels les locuteurs du patois doivent se libérer de leurs régionalismes et de leurs variantes déviantes, prend une ampleur considérable à la même période (Lodge 1997 : 256). La Révolution française et la conception de la nation comme unité linguistique (langue nationale) introduit une stigmatisation officielle des patois, légitimée par l'État (Martel 2013 : 271–282).

La production de masse de manuels et de grammaires dans la deuxième moitié du 18^e et 19^e siècle favorisait non seulement la propagation mais aussi l'apprentissage du standard. Parmi les ouvrages mentionnés se trouvent les fameux *Éléments de la grammaire française* (1780) de Lhomond qui, encore au 19^e siècle, était un outil de standardisation largement répandu.

Au 20^e siècle, la discussion se tourne vers l'acceptabilité d'autres standards nationaux (p. ex. Belgique, Québec) dans le cadre de la francophonie. Progressivement, la discussion s'appuie sur des fondements scientifiques ce qui a en même temps comme conséquence de l'éloigner de la perspective puriste (*purisme*), laquelle n'est pas complètement abandonnée mais cible dorénavant le domaine du lexique.

A l'heure actuelle

Même si les débats publics et scientifiques sur la norme du français suscitent encore aujourd'hui un grand intérêt médiatique, leurs effets en ce qui concerne les processus de standardisation sont plutôt négligeables. En revanche, les locuteurs se trouvent en permanence dans un état d'inquiétude linguistique, ne disposant pas d'une intuition infaillible pour identifier l'usage « correct » et conforme au standard. Dans ce contexte, il convient de distinguer différentes dimensions : Si le lexique est bien décrit et suffisamment codifié grâce aux grands dictionnaires (comme *Le Petit Robert*), les rééditions successives du *Bon usage* (Maurice Grevisse et André Goosse), la grammaire de référence, n'accordent que peu d'attention aux évolutions linguistiques et à la diversité. Dans le domaine orthographique, la relation particulière entre phonie et graphie est difficile pour les locuteurs et elle les encourage de plus à utiliser un usage déviant du standard. Ces phénomènes favorisent la sensibilisation accrue des individus – linguistes ou non – à ce genre de discussions. Mais même si les débats médiatiques et les discussions publiques provoqués par ces phénomènes peuvent prendre de grandes proportions, les effets immédiats sur la réforme orthographique sont négligeables. Au 20^e siècle, dans les discussions sur la norme du français, l'accent est mis de plus en plus sur les différences entre langue écrite et langue parlée.

Même si le suprarégionalisme est un phénomène caractéristique qui accompagne tous les processus de standardisation, la tolérance de certains standards régionaux du territoire français augmente dans la deuxième moitié du 20^e siècle.

Ces discussions sur la *Sprachkritik* n'ont que peu de répercussions concrètes sur les processus de standardisation, mais on en trouve des retombées dans des *chroniques* de langue et dans des recommandations d'usage (expressions isolées, mais aussi structures discursives plus complexes), sous forme de *manuels de langue* ou *guides du français correct* ou encore dans de nombreuses ressources en ligne, en partie publiques (p. ex. *Merci professeur* sur TV5, <http://www.tv5monde.com/cms/chaine-franophone/lf/merci-professeur/p-17081-merci-professeur.htm>).

Bilan des réflexions de la *Sprachkritik*

Pendant des décennies, les tentatives de standardisation ont complètement écarté les enjeux de la complexité linguistique et des variations de l'usage. Il en résulte – ce qu'un linguiste acceptera difficilement – que les discussions en France se soumettaient et se soumettent encore à la dichotomie entre prescription et description.

Sources bibliographiques

- Haugen, Einar (1966) : *Language Conflict and Language Planning : The Case of Modern Norwegian*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.
- Lodge, Anthony (1997) : *Le français – histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris : Fayard.
- Lodge, Anthony (2008) : Les débuts de la standardisation du français. Dans : Durand J./Habert B./Laks B. (éd.) : *Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française, pp. 367–376.
- Lodge, Anthony (2013) : Paris et l'émergence du français standard. Dans : Kremnitz, Georg (éd.) : *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 249–257.
- Martel, Philippe (2013) : Langues et construction nationale : la Révolution face aux « patois ». Dans : Kremnitz, Georg (éd.) : *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 271–282.
- Rey, Alain/Frédéric Duval/Gilles Siouffi (2007) : *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*. Paris : Perrin.

Sources électroniques

Merci professeur, TV5: <http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/lf/merci-professeur/p-17081-merci-professeur.htm>, (consulté la dernière fois le 03/12/2018).